

RAMASSAGE DES DECHETS

COMPOSTABLES

- **Déchets organiques ménagers** : fruits, légumes, épluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, plantes(sans pots), sciure, pain rassis, litière pour animaux (sauf celle en gravier).
- **Déchets de jardin** : gazon, feuilles, taille de haies, légumes, fleurs, paille, branchages (**les branchages seront ficelés en fagots**, ne dépassant pas 150 x 30 cm jusqu'à 8 cm de diamètre et 20kg au maximum).

Durant les mois d'hiver, des containers à déchets verts sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir.

Le ramassage porte à porte a lieu de mi-mars à mi-novembre, ces déchets sont à déposer dans des containers privés ou dans des sacs biodégradables. **Attention, nous ne ramassons pas les déchets de jardin déposés dans des sacs plastiques ou autres récipients.**

Nous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires

RECYCLAGE DES DECHETS

PLASTIQUES

Seuls les flacons et bouteilles vides en plastiques issus de l'usage ménager (alimentaire, cosmétique et nettoyage) sont collectés à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs. Les flacons et bouteilles porteurs du symbole de l'ancien étiquetage "produit chimique irritant" (croix sur fond orange) ou du symbole du nouvel étiquetage "produit dangereux" (losange avec un point d'exclamation) sont également collectés.

Les plastiques suivants doivent être éliminés dans un sac à ordures officiel : flacons et bouteilles vides de produits de jardinage ou de bricolage, gobelets de yaourt, tubes, pots, barquettes (viande, fruits, fromage, etc.), vaisselle, pots de plantes, cageots, sachets, films des magazines, recharges, boîtes à œufs.